

Trouver, je vous demande pardon de la peine que je vous donne et
prie d'en user de même, vous assurant que vous me trouverez toujours
prest à vous rendre la pareille et vous témoigner combien je suis

A. 4. 217.

Copie d'une lettre écrite Mons^r le Prince d'Orange du 10 Mars 1713.

Monsieur, les dernières lettres d'Orange, me font voir que
Mons^r de Mont^r s'agit avec les ordres de V. M. S. a mis l'esprit du
mandant en repos et la tire d'un grand embarras dont les Extraits
 joints rendent assez témoignage,
Les menaces que l'on continue plus que jamais à me faire icy de
prendre à ma personne et à mes meubles sy la tante du nomme
 n'est relachée en brief, m'obligent malgré qui j'en ay de
 aujourd'hui fort amplement Mons^r le Raedt Pensionnaire, et d'ins
 er en une si facheuse conjoncture l'assistance de V. M. S. afin qu'il
 plaise d'en remettre son autorité au que je puisse sortir de
 mais pas, outre que la grace que l'on fera, par complaisance, à cette
 sonnerie sera capable d'amoindrir l'animosité que cette Cour a con
 contre nostre Estat, puis qu'elle n'aura pas lieu de s'imaginer com
 Elle fait qu'on se peu de choquer le Roy et les Ministres dans
 moindres rencontres sans garder aucune mesure, et que cette vieille fem
 n'est arrêtée qu'en haine de ce qu'elle appartient, à une personne
 le Roy a eue de son Character et dont Mons^r de Pomponne
 Estat, q'il me seroit effectivement glorieux d'estre jommole pour
 dans une occasions qui le méritent, mais que pour une affaire
 cette nature je ne s'aye sur le point d'estre mis sur le Carreau
 cest ce qui me semble bien rigoureux j'espere pourtant que Mons^r
 les Etats auront egard aux services que je leur ay rendu depuis
 d'années et que la recommandation de V. M. S. ils auront la bonté
 me servir de cette peine, je la prie tres-humblement de me pardonner
 la liberté que je prens de l'en importuner, mais je ne puis me
 adresser pour en sortir, je seray cependant toute ma vie avec un
 profond respect.

A. 4. 217.

Mons^r de Zuylichem du 10 Mars 1713.

Vous ne scauriez plus m'obliger Mons^r qu'en ayant la bonté
 de s'acquiescer les promesses que vous me faites de vouloir bien vous
 pour moy au sujet de la tante de Bernard auprès de Mons^r
 le Raedt Pensionnaire a qui j'en ecrivis amplement il y a
 et suis contraint de le presser encore plus aujourd'hui de

tant que les menaces augmentent et qu'enfin on n'attendra que l'ordinaire qui
 apportera les reponses aux lettres. D'aujourd'hui pour me traiter selon les nouvelles
 cara, de sorte que sy Messieurs les Etats ont pas de regard ace que j'écris ny
 complaisance de satisfaire à la Cour je seray assurément maltraité en ma
 ruine et ruine en mes biens.

proposition de la Neutralité pour la Comté de Hainaut a esté accordée à la
 recommandation de Mons^r de Beaulieu Intendant de France à Bruxelles et non pas
 l'Empereur pour qui on n'a pas fait de deférence;
 est votre lettre recue j'ay fait sçavoir à Monsieur Comrad le non
 Capitaine Holl^e que Mons^r de Waldeck a cherché pour estre échange a en
 de son parent, mais comme il faut avoir les ordres de Mons^r de France
 fait du temps pour obtenir d'uy, elle n'est si fort occupé, on ne pourra peut
 les avoir que pour l'ordre prochain, Mons^r Comrad ma cependant fait
 qu'il vous remerciât infiniment du soin que vous avez bien voulu prendre
 cette affaire, et je crois qu'il vous en témoignera plus particulièrement
 reconnaissance.

Mons^r de Groet a d'auvers a Paris le 10 Mars 1713.

A. 4. 1X.

Vous me rendez justice lors que vous croyez que je suis toujours
 a rendre service à ceux qui me font la grace de m'employer, vous
 donc faire aucune difficulté de disposer entièrement de ce que
 mais pour vous et vous horrier des preuves de ma Diligence a calculer
 d'ordres sy j'ay troué dans vostre lettre la liste dont vous me parlez sur
 la quelle je dois tirer les certificats et Quittance dont vous avez besoin,
 tout que vous avez la bonté de me l'envoyer je ne perdray pas de temps
 vous satisfaire,

vous en voyray par le premier coche d'auvers les livres que vous me de
 avec quelques hardes que je dois envoyer a un de mes amis de Rotterdam
 on a imprimé depuis peu la response de Mons^r Claude qu'on dit estre
 belle, on a aussi le 3. et 4. tome des exiles, et de l'histoire des serrail
 un petit livre du raisonnement des belles que l'on trouve icy.

payé Mons^r Diques le quit luy falloit pour les lanternes qui est
 de chose, j'attendray la liste cy dessus et demeuray sans réserve,
 j'ay une difficulté a l'occasion du Sr Bernard cy devant Secrétaire
 Ambassade de France a la Haye, qu'on sçait icy ne s'estre retiré a
 l'ord^r qu'ensuite de l'ord^r qui luy a esté donné de la part de Messieurs
 Etats generaux de l'ord^r du Pays, moy je dis au contraire qu'il s'est
 de son bon gré ou de crainte de la populace sans qu'il luy en ayt
 fait aucun commandement et comme je sçay que personne ne me
 mieux instruire de cette affaire que vous, Mons^r je vous prie de
 dire ce qui en est et de quelle façon le tout s'est passé puis que vous
 pour lors a la Haye, vous m'obligerez beaucoup.